ccfd-terre solidaire

Partager

NOVEMBRE 2014 – N°42

Bulletin des équipes CCFD-Terre Solidaire de Buc, Les Loges, Jouy, Vélizy, Viroflay

LA FINANCE PEUT ELLE ETRE SOLIDAIRE ?

En 2008, le monde a été bousculé et entrainé dans une grave crise économique par une crise d'origine financière qui a démontré les ravages sur l'économie réelle que pouvait générer une finance mondialisée, multipliant les opérations à très grande vitesse dans tous les continents, recherchant uniquement la maximisation du profit et perdant de plus en plus sa connexion avec l'économie réelle, quitte à mettre celle-ci en péril.

De nombreux citoyens sont perplexes devant ces événements. Le pape François lui aussi s'indigne : « non à l'argent qui gouverne au lieu de servir » (*Evangelii Gaudium*, chapitre 2 – *Dans la crise de l'engagement communautaire*-).

Faut-il rappeler que, faire crédit, c'est faire confiance (du latin credere-croire), croire en quelqu'un qui lui-même croit en un projet qu'il veut réaliser.

Le CCFD – Terre Solidaire participe, à son échelle, aux mouvements qui visent à développer une meilleure gouvernance financière mondiale. Il a notamment été reconnu comme ayant acquis une expertise réelle sur la question complexe des paradis fiscaux et développe actuellement une campagne dite « carton jaune » afin que les grands groupes internationaux soient considérés comme responsables des actions de leurs filiales dans les pays du sud.

Par ailleurs, le CCFD - Terre Solidaire s'est positionné il y a plus de 30 ans parmi les pionniers d'une autre forme de finance, **la finance solidaire** qui joue un rôle d'investisseur patient pour créer de l'utilité sociale en s'appuyant sur des épargnants qui sont prêts à accepter qu'une partie de leur rémunération soit sous forme qualitative et pas seulement financière.

Soutenir le développement de cette autre forme de finance en faisant savoir qu'elle existe, tel est le sens de la conférence que le CCFD a organisé sur le sujet à Viroflay le 7 novembre dernier, avec des partenaires (SIDI, mais aussi ADIE, SNL, Habitat et Humanisme).

L'épargne solidaire se développe rapidement en France, quel signe d'espoir.

QU'EST-CE QUE LA FINANCE ET L'EPARGNE SOLIDAIRE ?

On place habituellement l'origine de la Finance Solidaire en France au début des années 80 avec la création de nouveaux acteurs sur des secteurs à forte utilité sociale peu couverts par l'économie classique, comme la SIDI dans la solidarité internationale, Habitat et Humanisme et Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) dans le logement très social, l'ADIE dans le développement de l'emploi en France,...

Plus tard émergeront des organismes dans le secteur de l'agrobiologie, de la transition énergétique ou de l'environnement.

Ces nouveaux entrepreneurs s'appuient sur des épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent à travers **l'épargne solidaire**. Un tel épargnant peut :

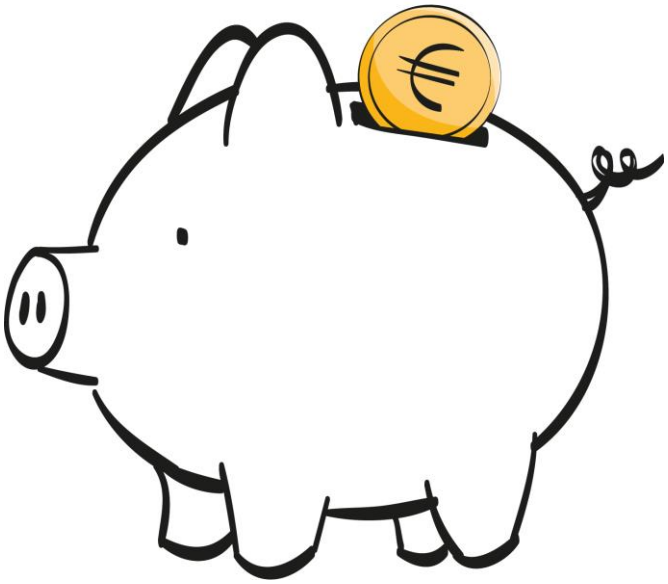

A – Donner à un partenaire de son choix une part de sa plus-value financière à travers la souscription à un fond d'épargne de partage.

Constitués de livrets à taux garantis ou de produits financiers plus classiques (Fonds Communs de Placement, SICAV), ces produits permettent à l'épargnant de verser automatiquement un certain pourcentage des revenus du placement à une association ou entreprise agréée de son choix. Les montants ainsi versés sont considérés comme des dons et justifient des déductions fiscales habituelles.

B – Devenir partenaire direct d'une entreprise solidaire

Cela peut se faire sous forme d'achat d'actions non cotées qui ne rapportent pas de dividendes mais aussi sous forme de comptes à terme ou d'obligations. Les placements en actions justifient d'avantages fiscaux significatifs vis-à-vis de l'IRPP et/ ou de l'ISF.

C – Souscrire à un fond solidaire.

De tels fonds **consacrent 5 à 10% de leurs ressources à soutenir des projets labellisés comme solidaires.** Tout Plan d'Epargne Entreprise doit obligatoirement en proposer un depuis 2008.

Depuis 1997, le label **FINANSOL** permet aux épargnants de repérer l'ensemble des produits solidaires. L'épargne solidaire se développe rapidement en France, mais **ne représente encore fin 2013 que 6,02 milliards d'euros soit environ 0,15% des placements financiers des français**. Elle a permis d'alimenter les entreprises solidaires à hauteur d'un peu plus d'1 milliard d'euros. Vous pouvez chacun contribuer à amplifier le mouvement en souscrivant bien sûr. Mais déjà en parler autour de soi, faire savoir que l'épargne peut être solidaire ; Interroger son conseiller bancaire pour lui demander ce qu'il peut proposer comme produits d'épargne solidaire, et demander la transparence sur l'utilisation des fonds épargnés.

LA FINANCE SOLIDAIRE AU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Depuis sa création en 1961 pour participer à la lutte contre les causes structurelles de la faim, le CCFD agit avec des partenaires du Sud représentatifs de la société civile.

Dès le début des années 1980, le CCFD-Terre Solidaire a pris conscience du potentiel de projets économiquement viables que les populations du sud pourraient développer si on leur rendait possible un accès à des prêts dans des conditions acceptables.

C'est ce constat qui a été à l'origine de la création de la Sidi (Solidarité Internationale pour le Développement par l'Investissement) en 1983.

Fidèle au modèle partenarial du CCFD, la SIDI a apporté un soutien financier à des organisations de producteurs agricoles et à des acteurs souhaitant développer la micro finance dont le micro crédit constitue l'aspect le plus connu.

La SIDI travaille fin 2013 avec 75 partenaires sur 31 pays avec 16,1 M€ de capital. Elle représente 10% de l'effort de la France en termes de micro finance solidaire au niveau des pays du sud. Elle apporte un soutien financier à des partenaires en cours de création ou de consolidation par le biais d'une participation au capital, quand c'est possible, ou d'un prêt en monnaie locale à taux réduit.

La SIDI peut être un investisseur patient grâce au soutien de ses actionnaires (CCFD, congrégations religieuses, institutions financières et individuels) qui acceptent de ne recevoir aucun dividende.
Par ailleurs, la SIDI apporte un soutien en termes de savoir-faire à ses partenaires, ce soutien ne leur est pas facturé mais financé, au titre de sa mission d'Aide au Développement, par une dotation du CCFD-Terre Solidaire.

Vous pouvez soutenir l'action de la SIDI en devenant actionnaire individuel

Par ailleurs, le CCFD a lancé, également en 1983, en partenariat avec le Crédit Coopératif, le premier produit d'épargne de partage, le **FCP Faim de Développement** qui gère aujourd'hui plus de 60 M€. Depuis, le CCFD a diversifié les produits de partage qu'il propose. Il a sorti des produits hybrides conciliant partage, solidarité et éthique comme le **FCP Agir CCFD Faim et Développement.**

Vous pouvez souscrire à un fond de partage soutenu par le CCFD-Terre Solidaire

Bruno Bourgin, Viroflay

COMMENT SOUSCRIRE ?

Soutenir l'action de la SIDI en devenant actionnaire individuel
Pour acheter des actions : www.sidi.fr
Souscrire à un fond de partage soutenu par le CCFD
Voir toutes informations utiles sur :
http://ccfd-terresolidaire.org/mob/consommer-responsable/epargnesolidaire/la-gamme-d-epargne-solidaire/
Ou, pour toute question, envoyez un mail à ccfd.viroflay@gmail.com : nous vous recontacterons.

« Partager »

Ce bulletin est réalisé 3 fois par an par les équipes du CCFD de Buc, Jouy, Vélizy et Viroflay pour partager les nouvelles du CCFD, notamment les nouvelles locales.
Entre Vélizy, Buc, Jouy et Viroflay, deux modes de diffusion sont utilisés :

- Soit une distribution aux donateurs identifiés dans leur boite à lettres
- Soit une distribution aux sorties des messes paroissiales.

A l'heure de l'internet, il nous paraitrait judicieux de diffuser chaque fois que c'est possible le Partager par courriel. Ceux d'entre vous qui accepteraient de nous donner leur adresse courriel seraient ainsi assurés de le recevoir régulièrement.

Alors, n'hésitez pas, envoyer nous un courriel à ccfd.viroflay@gmail.com en signalant l'objet « recevoir partager par courriel » en nous précisant si vous êtes de Buc, de Jouy, de Vélizy ou de Viroflay. Merci à vous, chers lecteurs.

Jean Gaudemer, Viroflay

Partager souhaite à tous un bon Noël et de joyeuses fêtes de fin d'année.

FAITES UN GESTE CONTRE LA FAIM ! noelcontrelafaim.org

Quête organisée sur la voie publique les 13 et 14 décembre 2014 pour soutenir les actions et les projets des partenaires du CCFD - Terre solidaire.